



J-14

Au menu de ce premier jour, **l'élaboration du plan, plus précisément, des deux premières parties de la dissertation.**

Le plan, c'est l'essentiel. S'il est bon, le résultat le sera sans doute ; s'il est mauvais, la suite est compromise. Comme le bon vieux plan –thèse-antithèse-synthèse est exclu et qu'on ne peut pas se réfugier dans un plan dogmatique (une partie = un auteur), il semble ne pas y avoir de plan type en philosophie. Cela dépendrait du sujet, chaque sujet serait particulier, singulier ; le tout, ce serait de dégager un problème et de le traiter de manière personnelle.

En un sens, c'est vrai. Même si deux sujets invitent à s'interroger sur le rapport entre deux mêmes notions du programme, la manière dont ils sont formulés étant différente, il conviendra de les traiter de manière différente. Se demander si on peut être heureux sans être libre, ce n'est pas exactement la même chose que de se demander s'il peut y avoir un bonheur dans la soumission. En effet on peut ne pas être libre sans pour autant être soumis et on ne peut peut-être que se soumettre librement. Donc ces deux sujets peuvent amener finalement à envisager et interroger des situations différentes : la réalité de notre sentiment de liberté pour l'un, la possibilité d'une servitude volontaire pour l'autre, même s'ils invitent tous deux à penser les conditions du bonheur et la place de la liberté dans l'existence humaine. Ce serait une grossière erreur de se dire que le plan pour traiter l'un pourrait être plaqué sur l'autre.

Mais cela ne veut pas pour autant dire qu'il n'y aurait rien de commun dans la manière de les traiter, qu'il n'y aurait pas de méthode.

Donc chaque sujet est certes singulier et doit être considéré comme tel mais

Oui ! Il peut y avoir une méthode qui marche pour tous les sujets et quel que soit le problème.

Oui ! Il peut y avoir un plan type général.

Ce plan type est très simple en ce qui concerne les I et II de la dissertation. Nous verrons plus tard pour le III.

Voilà comment on trouve le **I** : quand on découvre le sujet, **il faut immédiatement lui donner une réponse**. Immédiatement, c'est-à-dire tout de suite, sans réfléchir, ni convoquer les éléments du cours appris avant. Il faut être spontané ou retrouver sa spontanéité. Cette réponse doit être celle que donnerait celui qui est soumis aux préjugés, prisonnier de l'opinion commune, ce que nous sommes tous avant de réfléchir à une question (avant d'avoir fait de la philosophie en quelque sorte !). Cette réponse va constituer le premier axe du devoir.

Pour le **II**, c'est enfantin, si j'ose dire, il suffit d'envisager **la réponse « contraire »**. Ce sera le deuxième axe.

C'est très simple si : à la question, je réponds immédiatement « oui », le II sera orienté vers un « non » et inversement, si « non » immédiatement, « oui » en II.

Mais **ATTENTION, ce « oui » et ce « non » ne doivent pas être écrits en toutes lettres dans votre devoir rédigé et surtout ils ne doivent pas constituer une thèse-antithèse**, car ce plan n'est toujours pas possible, il reste inadmissible !

D'où la question du jour : comment répondre oui puis non sans faire thèse/antithèse ?

Voilà la réponse :

Une thèse-antithèse, c'est une réponse contradictoire à une seule et même question, si c'est la même personne qui soutient tour à tour chaque réponse. Pour qu'il n'y ait pas thèse-antithèse, il suffit que ce soient deux réponses opposées à deux questions différentes. Si je réponds oui et non à une même question, je me contredis ; mais si je réponds oui à une question n° 1 et non à une question n° 2, je ne me contredis plus. Et, suivant les questions, leur ordre, je progresse même ! Ma deuxième réponse ne nie pas la première, elle la dépasse !

Donc, il va s'agir de dégager deux questions de la question unique du sujet. Pour cela, il suffit de se rendre compte qu'un mot du sujet peut avoir deux sens et à partir de là, on a deux questions.

Ce mot, appelons-le, **le mot d'articulation**.



Il faut donc repérer le mot d'articulation pour trouver les deux premiers axes de la dissertation, le second étant le renversement par un dépassement du premier.



EXERCICE n° 1

Trouver un mot d'articulation dans un sujet

a. Peut-on être hors la loi ?

Réponse immédiate : non (à moins que vous soyez rebelle ou anarchiste dans l'âme !)

Donc II : oui.

Mot d'articulation : ?

b. Ce qui appartient au passé est-il par là même inactuel ?

Réponse immédiate : oui (à moins que vous ne distinguiez pas le passé, le présent et le futur et que vous soyez membre d'une tribu primitive encore plongée dans une conception du temps comme cyclique, le présent ne devant être que l'éternel retour d'un passé mythique, lui-même hors du temps, dont il ne faut pas s'éloigner en entrant dans l'histoire sous peine de se perdre)

Donc II : non.

Mot d'articulation : ?

c. Le silence ne dit-il rien ?

Réponse immédiate : oui (à moins que vous ayez l'esprit de contradiction !).

Donc II : non

Mot d'articulation : ?

d. Ne désire-t-on que ce dont on a besoin ?

Réponse immédiate : non (à moins que vous soyez adeptes de la philosophie d'Épicure, qui invite à se contenter de peu et à ne désirer que ce qui est naturel et nécessaire)

Donc II : oui

Mot d'articulation : ?

e. Que peut une preuve contre un préjugé ?

Réponse immédiate : tout

Donc II : rien ou pas grand-chose

Mot d'articulation : ?

(Réponses possibles

- a. Peut-on. Car si « peut-on = avoir le droit légal », alors non, on n'a pas le droit au nom de la loi de ne pas obéir à la loi ; mais si « peut-on = être possible » ou « avoir le droit du point de vue de la morale ou de la nature », alors oui, même si c'est interdit, on peut toujours ne pas obéir à la loi et on se doit même parfois de le faire si la loi est immorale ou contraire aux droits naturels de l'homme.



« **Peut-on** » signifie 1. Avoir la capacité/la possibilité ou 2. Avoir le droit légal (en accord avec la loi de son État)/moral (en accord avec une morale individuelle, commune ou universelle)/naturel (en accord avec les droits naturels, inaliénables et universels de l'homme inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, ratifiée par 40 des 50 États alors membres des Nations unies).

- b. Inactuel : car si « inactuel = pas présent », alors le passé relève par définition de ce qui n'est plus ; comme le futur, d'ailleurs, qui est ce qui n'est pas encore, il est inactuel mais si « inactuel = ce qui n'est pas en acte », alors non, le passé n'est pas inactuel, car le présent est en partie la conséquence du passé ou le passé peut hanter le présent dans la mémoire comme dans les actes, orientés par les prétendues leçons du passé.
- c. Dit-il, car si « dire = parler », utiliser un langage articulé fait de signes que sont les mots alors, par définition, garder le silence, c'est se taire, mais si « dire = signifier », produire du sens (car on peut parler pour parler mais pour ne rien dire, c'est-à-dire sans avoir quelque chose à désigner) alors le silence peut faire sens et être plus riche en signification qu'une parole vide, en l'air. Si « dire = être capable de transmettre un message », le silence peut être bien plus évocateur et clair que des mots vagues,

inadéquats ou superflus. On peut penser à la minute de silence qui en dit plus parfois qu'un discours vain pour dire sa peine, sa colère ou qui dit qu'il n'y a justement rien à dire, impossibilité de dire.

- d. Désir, car si « désir = envie de superflu » alors il n'y a désir que s'il n'y a pas ou plus besoin. Mais si « désir = aspiration proprement humaine » comme expression d'un manque à combler (Platon) ou comme mouvement vital pour persévérer dans son être et augmenter sa puissance (Spinoza, Nietzsche), alors le désir correspond à un besoin profondément humain. Même si l'objet du désir n'est pas vital, le désir, lui, est ce qui fait qu'une vie vaut d'être vécue.
- e. Peut : ici, il ne s'agit pas vraiment d'une différence de sens mais plutôt de niveau, de plan d'interrogation. Si on prend le pouvoir de la preuve au plan de la raison et de la vérité, d'un point de vue rationnel, la preuve, appuyée sur une vérification par une expérience qu'elle soit scientifique (la preuve d'une loi de la nature) ou non, apporte une certitude bien plus forte que le préjugé qui, lui, ne repose sur rien de rationnel, mais sur des « on dit », le désir, l'intérêt, le conformisme, le besoin de croire pour se rassurer, pour être heureux. Mais justement c'est ce qui fait, qu'au plan affectif, existentiel, la preuve n'a pas ou que peu de pouvoir, car pour la recevoir, la reconnaître comme telle, il faut déjà être prêt à la recevoir, et pour cela, être disposé à admettre ce qui nous dérange, nous déplaît, nous isole parfois. Le préjugé a l'art de persuader, la preuve, celui de convaincre. Et il est plus aisé de persuader que de convaincre.



Faute de mot d'articulation clairement identifié, pensez à ses différences de plan d'analyse, comme point de vue de la raison/point de vue du désir, de l'existence (ex : **faut-il** préférer le bonheur à la vérité ?) ou plan théorique/plan pratique (ex : **peut-on** critiquer la démocratie ?, Sur le principe, non ! Ou difficilement. Comment aujourd'hui être contre l'idée d'égalité, de liberté, de participation de tous aux décisions politiques même si c'est via des représentants ? Mais, du point de vue de l'application concrète de ce principe, on peut être plus critique, au sens négatif du terme : le système représentatif rend possible certains abus par exemple.)



Il ne faut pas aussi tomber dans le piège de vouloir à tout prix utiliser un mot connu comme étant souvent un mot d'articulation, comme tel. Par exemple, sur le sujet : peut-on toujours faire la différence entre travail et divertissement ?, les deux sens de « peut-on », a-t-on la capacité et a-t-on le droit ne permettent pas de faire le I et le II, la question du droit n'a aucune pertinence ici.



En tout cas, cet exercice montre qu'il est facile (sauf rare sujet type e !) de trouver dans le sujet des nuances de sens et un mot d'articulation à partir du moment où on sait définir les termes du sujet avec nuance et précision.

Et pour qu'il y ait dépassement du I par le II, il faut partir du sens le plus commun, immédiat du mot d'articulation pour arriver à son sens plus recherché mais aussi plus juste, plus pertinent, plus précis, à son « vrai » sens finalement. D'où la progression dans le passage du oui du I au non du II ou du non du I au oui du II.



Pour qu'il y ait une progression entre le I et le II, il faut hiérarchiser les 2 sens du mot d'articulation et par là du sujet : le I correspond au sens commun de la question, le II à son sens plus élaboré, plus subtil qui souligne en même temps que le sens commun apparaît alors insuffisant car partiel ou même erroné. Ce sera à la transition entre le I et le II d'introduire, de souligner et de préciser clairement cela.

Pour trouver et préciser ce sens plus subtil, plus juste, tout est utilisable :

- ★ L'étymologie des mots souvent riche.
- ★ Les usages que nous faisons de ces mots : si on met, dans l'usage courant de la langue, un mot à la place d'un autre, c'est peut-être parce qu'il y a proximité de sens ; si d'un autre côté, on a dans notre vocabulaire différents mots pour désigner des choses très proches, c'est qu'il y a aussi sans doute des nuances dans les choses ou dans notre manière de les voir, penser et vivre. Une langue, c'est une certaine représentation de la réalité au travers de laquelle nous nous représentons et habitons cette réalité.

- ★ Le rapport entre le mot et la chose, entre le discours et la réalité : un écart peut amener à s'interroger sur la pertinence de ce qui est dit, de ce qui est rattaché au mot.
- ★ Un dictionnaire de philosophie ou mieux encore votre répertoire philosophique personnel que vous auriez dû commencer à remplir dès le début de l'année pour que nous l'étoffions ensemble. Mais il n'est jamais trop tard pour bien ou mieux faire !

★★★



EXERCICE n° 2

Utiliser ces différents outils

- a. Chercher l'étymologie du mot désir et confronter ce qui a été trouvé à la définition du désir comme manque.
- b. Pour mieux cerner la nature du désir comparer différents « désirs » de manger, celui de l'affamé, du boulimique, celui du gourmand et celui du gourmet. Lequel est vraiment un désir, lequel relève du simple besoin, de la pulsion, de l'envie ?
- c. Réfléchir sur les hors-la-loi des westerns par exemple et les pirates. Sont-ils vraiment sans foi ni loi ? Peut-on être un vrai hors-la-loi ?
- d. Est-il raisonnable de se quereller pour des mots ? À votre avis, comment faudrait-il envisager les mots pour qu'une querelle à leur propos ait un sens ? Connaissez-vous les hypothèses de Hegel et Lévi-Strauss sur la nature des mots et du langage ?

(Éléments de réponses

- a. Une étymologie donne pour origine au mot désir « de-siderare », qui serait un mot composé à partir de « sidus considerare » qui signifie « contempler un astre » et du préfixe « de » qui signifie l'absence, la fin de cette action. Donc désirer, ce serait cesser d'être en présence de l'astre, donc constater son absence, qu'il a été perdu et qu'il manque d'où le fait qu'on parte à sa quête, qu'on désire. Le désir serait en un sens une sorte de nostalgie de cette contemplation d'un objet céleste perdu qu'on voudrait retrouver. Le ciel est le lieu du divin ou de ce qui nous dépasse par sa grandeur, sa hauteur, son infinité, et le divin, c'est la perfection, l'absolu. Le désir serait donc une aspiration à l'absolu, à un absolu peut-être même déjà vu mais perdu. Voilà le manque que signale le désir, un manque d'absolu, d'un absolu perdu ou non encore atteint. Difficile de toucher les étoiles,